



APPEL A PROJETS

SENSIBILISATION ET EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE

Session 2022-2023

DOSSIER DE CANDIDATURE

CADRE RÉSERVÉ AU SERVICE INSTRUCTEUR

Date de réception du dossier :

INFORMATION SUR L'ÉCOLE OU LA STRUCTURE

Identité :

Nom de l'école, de l'établissement ou du centre de loisirs ou de la structure d'accueil pour adolescents
ACM PRIMAIRES PIERRE TEISSEIRE et Conseil Municipal des Jeunes

Type de structure : ☐ Ecole primaire ☐ Collège ☐ Lycée d'enseignement général
☐ Lycée d'enseignement horticole ☐ Lycée technique ou polyvalent et lycée professionnel
☐ Etablissement d'enseignement supérieur, technique ou polyvalent et agricole
☒ C.L.S.H ☒ Structure d'accueil pour adolescents

Adresse :

Nom de la rue : AVENUE THEO GIORDAN

Code postal : 06480

Commune : LA COLLE SUR LOUP

Téléphone : 04.93.32.83.25.

Courriel : pludger@mairie-lacollesurloup.fr

Directeur de l'école ou chef d'établissement ou directeur du centre de loisirs ou directeur de la structure d'accueil pour adolescents

Nom : ALCARAZ

Prénom : Géraldine

Téléphone : 06.66.63.58.75

Courriel : gbody@mairie-lacollesurloup.fr

AR Prefecture006-210600441-20230504-04_05_2023_16-DE
Reçu le 12/05/2023**EQUIPE PEDAGOGIQUE ENGAGEE DANS LE PROJET****Responsable du projet :**

Nom - Prénom : LUDGER Patrice	Fonction : Chef de la Cuisine Centrale
Téléphone portable (Obligatoire) : 06.11.93.73.23.	Courriel du porteur de projet: (Obligatoire) pludger@mairie-lacollesurloup.fr
Classe / Groupe d'âges : 6/15 ans	Nombre d'enfants : 50 enfants

Autres membres de l'équipe (enseignants ou animateurs) :

Nom - Prénom : BARRALIS Valentin	Fonction : Animateur ACM
Classe / Groupe d'âges : 6/10 ans	Nombre d'enfants : 20
Nom - Prénom : SANCHEZ Stéphane	Fonction : Animateur ACM et CMJ
Classe / Groupe d'âges : 10/15 ans	Nombre d'enfants : 30
Nom - Prénom : ALCARAZ	Fonction : Géraldine
Classe / Groupe d'âges : 10/15 ans	Nombre d'enfants :

INFORMATIONS PROJET

Titre : (Obligatoire)	Mise en place d'un système de culture préservant les ressources naturelles
Thème principal : (cocher un ou plusieurs thèmes)	Pour tous les publics : ☐ l'énergie : économies d'énergies, énergies fossiles et renouvelables, écoconstruction ☐ le changement climatique ☒ l'eau : préserver et gérer la ressource en eau, pollution (rivière, mer) ☐ l'air : la qualité de l'air (intérieur, extérieur), les principaux polluants, ... ☐ le bruit ☐ la consommation : circuits courts, achats responsables ☐ l'agriculture : Consommer local, activité agricole locale et durables... ☒ le jardin durable ☒ la biodiversité : découvrir et préserver la faune et la flore, impacts de nos comportements sur la nature, espèces protégées... ☐ la ville durable ☐ les déplacements-mobilité : vélo, marche, transports en commun, covoiturage... ☐ la réduction de son empreinte écologique ☐ vivre dans un environnement sain (santé, air intérieur, nuisances sonores) ☐ égalité et solidarité La thématique des déchets pourra être abordée de manière connexe au travers d'autres thématiques, mais ne pourra pas être le thème unique ou principal du projet

AR Prefecture

006-210600441-20230504-04-05-2023_16 DESCRIPTIF DU PROJET

Reçu le 12/05/2023

Origine, motivation et problématique(s) :

Un potager a été créé en 2021/2022, par les enfants de l'ACM Teisseire. Les enfants se sont impliqués dans les différentes phases de la création. Or cet été, le problème de la sécheresse dans notre département leur a fait prendre conscience de la nécessité de protéger les ressources naturelles.

Accompagné de leurs animateurs, ils ont cherché divers moyens de répondre à cet objectif.

En effectuant des recherches ils ont découvert le principe de Fanéoculture.

Ce mode d'agriculture ancestrale permet de faire pousser plantes, végétaux et légumes avec un minimum d'eau. Le concept repose sur une préparation de la terre en créant un humus qui arrosera naturellement les cultures

Objectifs pédagogiques du projet pour l'élève et lien avec le projet d'école

- 1- Réduire l'utilisation de l'eau dans la création d'un potager
- 2- Créer une agriculture de qualité tout en préservant les ressources naturelles et l'écosystème
- 3- Construire une campagne de communication autour de la Fanéoculture afin de faire prendre conscience que la préservation des ressources naturelles doit devenir une priorité
- 4-

Description du projet

Ce projet sera développé sur deux axes bien distincts :

Axe 1 : Création du potager selon le principe de la Fanéoculture.

L'objectif est de préparer la terre de septembre à avril en y apportant un maximum d'humidité (tontes de gazon, déchets verts, foin etc...) afin de pouvoir effectuer les plantations au printemps qui seront autonomes tout au long de l'été.

Cette partie du projet sera portée par les enfants de l'ACM Teisseire durant les mercredis ainsi qu'aux vacances scolaires.

Axe 2 : construire une campagne de communication autour de la préservation des ressources naturelles. Cette partie du projet sera développée par les élus jeunes à travers le CMJ.

Une campagne de communication s'appuyant sur des vidéos, reportages, fiches qui seront transmis par les réseaux sociaux et par le journal d'information municipal, permettra de toucher tous les habitants du territoire. Les supports seront aussi présentés aux enseignants des différentes écoles de la commune

Comment intégrez-vous l'exposition CASA 'Venir dans votre projet ? (<https://www.casavenir-expo.fr/>)

L'expo CASA'Venir sera utilisée à travers deux thématiques : s'adapter aux risques naturels et Ensemble échanger et partager.

Deux autres axes seront utilisés le premier autour du fleuve du Loup et le second sur « Vivre de son agriculture »

AR Prefecture

006-210600441-20230504-04_05_2023_16-DE

Reçu le 12/05/2023

Intervenant pédagogique : nombre et type d'interventions payantes envisagées (dans la limite du budget alloué) et prestations gratuites (entreprise, enseignant chercheur, parent dont le métier est en lien avec la thématique...) ou déjà prises en charge : préciser structure et thématiques abordées.

Nous avons pris contact avec Thierry BELSACK, maraîcher à Choupeyre dans le Puy de Dôme qui cultive ses légumes selon le principe de la fanéoculture.

Il accompagnera les enfants tout au long du processus.

Pour le moment nous sommes toujours à la recherche d'intervenants potentiels autour de ce mode de culture.

Nombre et type de sortie(s) prévues(s) ou actions spécifiques comme les journées nationales (ex : journée de la biodiversité, journée de la mobilité...) : dans la limite du budget alloué

Nous sommes en attente du retour du département afin de mettre en place une animation autour des insectes et petites bêtes qui participent à la vie du Potager dans le cadre des interventions pédagogiques dans les parc départementaux.

Une intervention d'un intervenant sera définie avec Mme GUITARD.

Calendrier de mise en œuvre :

Septembre 2022 à avril 2023 :

- préparation de la Terre
- Création des supports de communication

Mars/avril 2023 : création des semis

Avril/mai : plantation des semis

Productions, réalisations des élèves en version numérique obligatoire (articles pour le site web CASA) et actions d'informations de proximité (écrits : journal, pages web ; exposition : panneaux, sculptures, vidéos reportages photos, création artistique enregistrée, ...) en lien avec le projet et spécifiquement dans le cas d'un projet « Défi Mobilité » - Restitutions :

- Création de vidéos et supports papiers sur la mise en place de la Fanéoculture
- Création de support sur la nécessité de préserver les ressources naturelles
- Reportage et journal de bord du potager.

AR Prefecture

006 Modalités d'évaluation prévues (préciser les indicateurs)

Reçu le 12/05/2023
Au niveau du potager :

L'indicateur premier sera la consommation d'eau sur la période estivale

Au niveau de la communication les indicateurs seront :

- Le nombre de partages sur les réseaux,
- Le nombre d'enseignants s'appuyant sur les documents mis à leur disposition.

AR Prefecture

006-210600441-20230504-04_05_2023_16-DE
Reçu le 12/05/2023

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE

- ✓ IBAN (sauf pour les écoles primaires)
- ✓ Fiche désignation projet remplie et signée (**sans le montant de la subvention qui sera complété après le jury d'attribution**)

Attention !

Seuls les dossiers complets seront pris en compte

La CASA pourra vous demander
des pièces complémentaires dans le cadre de l'instruction des dossiers.

DOSSIER A ENVOYER EN VERSION NUMERIQUE

Au plus tard le 26 septembre 2022 midi à : f.guitard@agglo-casa.fr

- ✓ Pour les collèges et lycées, une copie devra être adressée à l'IA-IPR, chargé de mission académique pour l'EDD (courriel : Beatrice.Lecourt-Capdeville@ac-nice.fr)

Le jury se réunira la 1^{ère} quinzaine d'octobre pour désigner les lauréats.

Cette année, des représentants de la direction Déplacement seront présents afin d'évaluer les projets relatifs au Défi Mobilité.

La CASA vous informera rapidement par mail si votre projet est retenu et le montant alloué par le jury.

Sans réponse de votre part, vous êtes considéré comme lauréat engagé dans le dispositif.

Une délibération du Bureau Communautaire de la CASA viendra ensuite entériner les lauréats et les subvention allouées à chacun.

Pour toute informations sur le dossier de candidature :

Contact : Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

Fabienne Guitard

Service Environnement

Direction Aménagement Environnement

Tél : 04 89 87 72 29 ou 06 85 54 91 82 / Email : f.guitard@agglo-casa.fr

Pensez à conserver une copie du dossier de candidature.

DEPENSES	
	MONTANTS
Supports pédagogiques	
Intervenant(s) extérieur(s)	
Visites (billets d'entrée...)	
Achats matières et fournitures	
Foin et bottes de pailles	150 €
Achats de matériel de jardinage adaptés aux enfants (bêches, rateaux gants etc...)	200€
Achat d'un récupérateur d'eau avec raccordement gouttières	150€
Transports	
Deux transports en véhicules 9 places	
Autres frais (à préciser)	
.....	
.....	
.....	
TOTAL	500€
maximum 500 € ou 1000 €	

Ce tableau sera à renvoyer actualisé, après prise en compte de l'avis et des modifications du jury de sélection et du montant attribué

**Ce tableau récapitulatif des dépenses réelles est à fournir en fin de projet
(A CONSERVER)**

Année scolaire 2022-2023

DEPENSES	
Joindre obligatoirement les pièces descriptives et justificatives (factures, tickets de caisse...)	
	MONTANTS
Supports pédagogiques	
.....	
.....	
Intervenant(s) extérieur(s)	
.....	
.....	
Visites (billets d'entrée...)	
.....	
.....	
Achats matières et fournitures	
.....	
.....	
.....	
Transports	
.....	
.....	
Autres frais (à préciser)	
.....	
.....	
TOTAL	

AR Prefecture

006-210600441-20230504-04_05_2023_16-DE
Reçu le 12/05/2023



Année scolaire 2022-2023

DESIGNATION DU PROJET LAUREAT

Nom du projet : MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE CULTURE
PRÉSERVANT LES RESSOURCES NATURELLES : "La Fanéoculture"

Nom du porteur de projet : ACH Teisseire + CHJ

Classe / Groupe d'âge : 6/15 ans

Montant de l'aide versée :

Le,

Pour la Communauté d'Agglomération Sophia
Antipolis,

Le Vice-Président délégué à l'environnement et à la
biodiversité

M. Lionnel LUCA

Pour l'établissement ou la structure de :

MARIE DE LA GOUTTE SUR LOUP

En qualité de... MAIRE

AR Prefecture

006-210600441-20230504-04_05_2023_16-DE
Reçu le 12/05/2023